

## **«ICI ON ASSASSINE IMPUNÉMENT!»...**

Notre numéro dernier - centré sur cette question inépuisable: LA POLICE, ÉTAT DANS L'ÉTAT , a eu un large et profond retentissement.

*«Délaissant les dernières heures sensationnelles, par lesquelles un scandale chasse l'autre, vous avez été droit à l'essentiel»...* nous a-t-on écrit. Et de tous côtés des félicitations nous sont parvenues, pour la *«vigueur»* ... *«le courage»* de la campagne que nous avons entreprise contre ces ABATTOIRS CLANDESTINS d'hommes sans défense que sont les retraits de haute et basse police - véritables chambres de torture où l'on cogne, où l'on tourmente, où l'on tue à l'abri des lois ou des privilèges traditionnels qui en tiennent lieu et qui font que la vie ou la parole d'un HONNÊTE HOMME ne comptent pas en face de la vie ou de la parole d'un FLIC.

*«D'un honnête homme»*, disons-nous. Car il faut que chaque français soit bien convaincu qu'un hasard, une imprudence de langage, une peccadille quelconque - le soupçon mal fondé de l'un, la dénonciation de l'autre, le besoin qu'a un troisième de détourner la responsabilité d'un délit - peuvent vous mettre dans le cas de pénétrer, à votre dam, dans l'un de ces lieux nommés postes de police, maison d'arrêt, et où le passage à tabac est pratiqué comme un sport d'équipe (le pékin servant de football) ou dans telles chambres aux aveux sur lesquelles on pourrait à bon droit placarder celle enseigne: *«Ici l'on assassine impunément»*.

Sans doute nous avons à faire à forte partie, et nous jouons un jeu redoutable, mais il faut que les pratiques policières de violence, dont tout le monde a eu ou aura un jour à se plaindre ET DONT PERSONNE N'OSE SE PLAINDRE EN PUBLIC - prennent fin d'une manière ou d'une autre. Les encouragements de nos lecteurs nous confirment dans cette volonté: faire le plus de lumière possible sur les méthodes de terreur mises au service de l'arbitraire policier.

En plus des encouragements de militants et de lecteurs, des révélations étayées de pièces justificatives continuent à nous parvenir. Nous les publierons sans hésiter, pour autant quelles soient entourées de garanties suffisantes d'authenticité.

Enfin nous ne négligerons pas les faits survenus hors de France et qui offrent un tableau plus large encore des sévices qui menacent l'homme libre et de souffrances auxquelles sont dues notre solidarité.

### **DANS LES PRISONS DE LA «DÉMOCRATIE»**

Dans le numéro 25 du «J.O.» paru le 15 mars 1947, page 868, est insérée une question écrite posée par un parlementaire au ministre de la Justice, et la réponse de ce dernier. Ce court entrefilet relate les faits suivants:

Le 20 décembre 1946, à la prison centrale de Clairvaux, cinq détenus ont tenté de s'évader. La tentative a échoué. L'un des détenus est mort le soir même: l'autre porte une fracture du péroné avec plaie ouverte nécessitant six mois de traitement. Ces *«accidents»* seraient survenus à la suite d'un *«matraquage»* exécuté par les gardiens en présence du directeur de l'établissement.

## Un ministre roublard, et un député trop naïf

Notre «honorables» semble s'étonner naïvement que des procédés en honneur dans certaines polices étrangères - Gestapo, Tcheka, Ovrá - soient employés dans une prison française.

«*Monsieur le ministre*» reconnaît dans sa réponse l'exactitude des faits, mais prétend que le décès de l'un des détenus a été causé par une congestion pulmonaire contractée à la suite d'un séjour dans l'égout de la prison, où régnait une température de -10 à -12°.

Nous ne pouvons que manifester notre étonnement devant des effets aussi rapides de la congestion pulmonaire sur les pensionnaires de cet établissement et sur la température vraiment anormale qui règne dans cet égout, car ces conduits sont en général placés dans le sous-sol des bâtiments.

Quant à l'accident dont a été victime l'autre prisonnier. Il a été causé, nous dit-on, par une chute survenue dans sa tentative d'évasion en essayant de franchir le mur d'enceinte.

Notre «*Excellence*» cite les rapports administratifs et les conclusions du procès verbal d'autopsie pratiquée par le médecin légiste de l'administration pénitentiaire pour écarter toute suspicion sur ses subordonnés.

Il nous indique d'ailleurs que, sur cinq détenus, quatre avaient été condamnés à mort pour «*trahison*» et avaient bénéficié de la mansuétude du gouvernement en voyant leur peine commuée en détention perpétuelle - ce qui est affaire de goût.

Nous n'avons jamais eu beaucoup d'admiration pour le monde parlementaire, ni porté beaucoup de crédit aux affirmations de ses porte-paroles - et nous devinons l'atrocité du régime infligé à ces deux malheureux sans défense, malgré les dénégations officielles.

Nous connaissons aussi la valeur de la «*conscience*» des parlementaires, chère à l'honorable Jacques Duclos.

Que des individus soient martyrisés, ou meurent de faim dans les geôles de la 4<sup>ème</sup> République - y a-t-il là de quoi intéresser notre avocat-ministre, illustration du parti radical rouennais? A tort peut-être, il se sent définitivement du côté du manche. La courbe de sa fortune nous est fournie par ses déménagements successifs dans des immeubles de plus en plus «*rupins*»; il voit, il croit voir, maintenant, s'ouvrir devant lui une carrière sans aléas comme celle dont tant d'autres avocats politiciens de la défunte 3<sup>ème</sup> République nous ont fréquemment donné des exemples.

Pointant sa clientèle dans le parloir des *Cent Mille Briques* (nom populaire de la prison locale) a dû lui fournir une riche documentation sur le régime pénitentiaire.

Et peut-être le sort lui réserve-t-il le sort d'expérimenter lui-même, sous la direction de quelque parti adverse, les tristesses et les infortunes qui sont, depuis dix ans, tantôt le lot des uns tantôt celui des autres. Nous n'en voulons pour preuve que les destinées du fameux Marty «*de la Mer noire*» qui pratiqua alternativement les fonctions de «*fusillé*» et de «*fusilleur*», de détenu et de geôlier, et qui par son conséquent, n'ignore rien de la question.

## André MARTY se souvient-il?

Domage que Marty n'ait pas de temps à perdre à la lecture du «*Lib*».

Les faits que nous exposons lui rappelleraient peut-être le temps où les ouvriers luttèrent pour sa libération, réclamant l'annulation de la peine qu'il purgeait à Clairvaux.

Il est vrai que maintenant le grand parti n'a plus besoin de ces manifestations populaires - l'exemple nous en a été fourni par le cas Thorez.

La lecture de ces faits auraient, peut-être rappelé à *«l'honorable»* Marty la petite brochure qu'il écrivit lorsqu'il sortit de prison et que la librairie de *«l'Humanité»* diffusait pour trente sous - en 1914 - sous le titre: *Dans les prisons de la République.*

Barbusse en avait écrit la préface et disait dans ton style emphatique: *«Ce livre, que nous devons lire et relire, est un livre effrayant de sincérité. Il condense dans ces quelques pages un infini d'horreur. André Marty a placé, comme épigraphe à l'un de ces chapitres, l'inscription que Dante, le grand visionnaire des siècles passés, nous rapporta pour l'avoir lue sur le fronton de l'enfer».*

Sorti d'enfer - notre *«héros»* est entré au Parlement. Sa mémoire est sans doute sujette à des absences, comme celle de beaucoup de ses collègues, et il semble avoir oublié les promesses d'antan: *«... Il faut organiser une vaste action méthodique, disait-il, grâce à laquelle les travailleurs libéreront ceux de leurs frères qui sont encore vivants. Pensez chaque jour aux bagnards de France, d'Afrique et de Cayenne, et vous obligerez les politiciens sans vergogne à ouvrir les portes de leurs geôles».*

Peut-être du moins, Marty se souvient-il de ces quelques lignes que nous voulons citer encore, car elles se rapporte au cas qui est l'objet de cet article:

*«Tout évadé repris est à peu près certains de succomber sous les traitements odieux des gardiens qui se vengent sur lui de la réprimande qu'a valu à l'un d'eux son évasion... Tous les jours, et parfois plusieurs fois par jour, le condamné est frappé avec une violence inouïe à coups de talon ou de nerfs de bœuf. Les directeurs de prison connaissent parfaitement ces procédés, puisque, à Thouars, le gardien-chef ayant reçu deux évadés repris, à fait réunir tous les détenus du service général, et, en leur présence, en face des fenêtres de la haute administration, les a roué de coup, aidé d'une équipe de gardiens. Il faudrait des volumes pour conter les innombrables assassinats commis par les dignes représentants de la justice bourgeoise».*

La Justice bourgeoise? L'honorable Marty semble doué d'une *«conscience»* assez élastique, car le canard auquel il collabore se présente maintenant comme le pourvoyeur de cette institution (et même de la peine de mort).

*«Il n'y a rien à espérer de la justice bourgeoise»*, écrivait le marin révolté, membre d'un parti dont effectivement la présence sur les bancs du gouvernement n'a pas changé grand-chose à grand-chose. Sinon toutefois qu'il est impossible aujourd'hui d'avoir l'appui de la C.G.T. et du *Secours* autrefois *rouge* pour ouvrir les portes des prisons.

Il est d'autant plus nécessaire de faire triompher l'action entreprise par la F.A. pour l'obtention d'une amnistie LA PLUS LARGE POSSIBLE. La plupart des délinquants actuels, - militaires ou de droit commun, - ne sont que les victimes d'une période des plus honteuses de l'histoire de l'espèce humaine par les actes d'homocides, de pillages, de délations perpétrés sous prétexte de défense nationale; d'une période où chaque semaine les institutions de répression: justice, police, administration pénitentiaire, sont l'objet de scandales plus ou moins crapuleux.

Il faut obtenir la reconnaissance du droit d'*«habeas-corporis»* et la suppression du pouvoir discrétionnaire des juges d'instruction, car ce pouvoir a mis le système des lettres de cachet (jadis détenu par les seuls rois de France) dans les mains de centaines de *«ronds-de-cuir»* irresponsables. Ceux-ci, pour faire preuve de

zèle et soulager leur mal d'avancement, peuples aujourd'hui les prisons en y jetant toute sorte de gens, à tort et à travers, au nom des principes biscornus d'un droit périmé et d'une législation pléthorique que tout le monde ignore.

Au lieu d'une Bastille, nous en avons mille. Il faut les abattre.

**A.MENDIONDO.**

-----